



## Le mot du Maire

Le mois de mars est un mois charnière dans la vie de toute commune ; un mois qui s'achève par le vote du budget. Plus qu'un budget, ce sont cinq budgets qui sont construits, débattus et votés. Des budgets qui répondent à une nomenclature quelque peu absconse : M14, M49, M43 ou M4. Derrière ces désignations très administratives se cachent les budgets généraux de fonctionnement et d'investissement, de l'eau, du camping et de la piscine de Pelvoux, le budget des remontées mécaniques. Des documents lourds à élaborer, qui dessinent l'axe de la politique voulue et suivie par la Municipalité.

Le budget d'une commune se doit d'être en équilibre. Le déficit n'y est pas admis. Il faut assurer le présent et bâtir l'avenir avec audace et sagesse. C'est le pari suivi à travers ces budgets.

Une satisfaction : Au regard des budgets primitifs de la commune ainsi adoptés, le Conseil municipal a décidé le maintien en 2019 des taux fiscaux des taxes locales directes appliqués en 2017 et 2018.

Le mois de mars est un mois charnière dans la vie de toute station-village de montagne ; un mois qui marque la fin de la saison d'hiver. C'est le temps d'un premier bilan. Bilan globalement positif : la neige était au rendez-vous, la météo se montra favorable, l'activité touristique s'écrivit en positif...

Un regret : Le comportement exécrable de quelques-uns aux exigences en matière de déneigement peu responsables, pilonnant de leurs récriminations les agents municipaux en Mairie, réclamant l'intervention d'un chasse-neige séance tenante aux abords immédiats de leur habitation, sans admettre que tout ne peut se faire dans l'instant. Les services techniques furent à pied d'œuvre dès 4h du matin pour dégager en priorité les axes principaux, l'accès aux services publics, puis les routes secondaires. Nous vivons dans un village de montagne avec ses avantages et inconvénients. La neige ne tombe pas que sur les pistes.

Au-delà, regardons vers le futur. Le printemps est là. De beaux projets, inscrits dans nos budgets, nous attendent. Une programmation de qualité se dessine. L'été sera beau si nous entendons qu'il le soit.

*Jean Conreaux  
Maire de Vallouise-Pelvoux*

## NOUVELLE MAIRIE

Les services administratifs ont enfin le plaisir de vous accueillir au sein de la nouvelle mairie à Saint-Antoine. Les horaires d'ouverture ne changent pas : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Le service urbanisme vous recevra le mardi et le jeudi matin de 8h30 à 12h00.

Téléphone inchangé : 04.92.23.30.19 / Fax : 04.92.23.48.60 / Mail : [mairie@vallouise-pelvoux.fr](mailto:mairie@vallouise-pelvoux.fr)

## POUR LE DÉSENCLAVEMENT DES HAUTES-ALPES



**DÉSENCLAVER LES HAUTES-ALPES,  
UNE BONNE FOIS POUR TOUTE !**

**ACCÈS : PARLER D'UNE SEULE VOIX, POUR SE FAIRE ENTENDRE  
MOBILISEZ-VOUS !**

qu'une pétition/consultation citoyenne adressée à Madame la Ministre des Transports, Elisabeth Borne, a été lancée.

«**Notre département souffre d'accès médiocres, l'empêchant d'exploiter pleinement ses atouts touristiques et son potentiel économique. Nous tenons à exprimer formellement notre engagement commun en vue de trouver de véritables solutions pour désenclaver rapidement et définitivement les Hautes-Alpes.** »

Cette pétition a pour objectif de montrer la mobilisation des Haut-Alpins, de sensibiliser nos interlocuteurs notamment le Ministère des Transports à l'urgence de la situation, de trouver les pistes d'amélioration tant sur les aménagements routiers, autoroutiers que ferroviaires. Son lien figure ci-dessous.

Pour le désenclavement des Hautes-Alpes, les Haut-Alpins doivent désormais largement s'exprimer pour se faire entendre. Votre signature et la contribution à la notoriété que vous pourrez apporter à cette pétition seront grandement appréciées.

[https://secure.avaaz.org/fr/community\\_petitions/Madame\\_Elisabeth\\_BORNE\\_Desenclaver\\_les\\_HautesAlpes\\_une\\_bonne\\_fois\\_pour\\_toute/?fpQtdob&fbogname=Francoise+P.&utm\\_source=sharetools&utm\\_medium=facebook&utm\\_campaign=petition-694443-Desenclaver\\_les\\_HautesAlpes\\_une\\_bonne\\_fois\\_pour\\_toute&utm\\_term=PQtdob%2Bfr&bclid=IwAR3WegONYq9Nwl7a7prN\\_A7Xcs6Lq36wStRbPN\\_e9cj\\_EgpbF-73wZJ6\\_UE](https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Madame_Elisabeth_BORNE_Desenclaver_les_HautesAlpes_une_bonne_fois_pour_toute/?fpQtdob&fbogname=Francoise+P.&utm_source=sharetools&utm_medium=facebook&utm_campaign=petition-694443-Desenclaver_les_HautesAlpes_une_bonne_fois_pour_toute&utm_term=PQtdob%2Bfr&bclid=IwAR3WegONYq9Nwl7a7prN_A7Xcs6Lq36wStRbPN_e9cj_EgpbF-73wZJ6_UE)

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Du 23 au 26 mai auront lieu les élections européennes dans l'ensemble des 27 états membres. En France métropolitaine, elles auront lieu le **dimanche 26 mai de 8h à 18h**.

A noter que la loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque électeur aura donc à voter pour une liste de 79 candidats pour l'ensemble du territoire français, élus pour 5 ans au suffrage universel direct.



A noter que cette année est aussi marquée par une réforme importante concernant les modalités de gestion des listes électorales. La direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) du ministère de l'Intérieur a mis en ligne, sur [service-public.fr](http://service-public.fr) : une téléprocédure permettant à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter. Autrement dit, les électeurs qui le souhaitent n'auront plus besoin de solliciter les services de la commune pour avoir ces renseignements.

Désormais il n'existe plus qu'une seule liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'Insee. C'est ce qui a permis de construire un dispositif dit « Interrogation de sa situation électorale ». Concrètement, le système est très simple : une fois sur la page voulue – à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> – l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et prénoms, son sexe et sa date de naissance). S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la téléprocédure

Suite à cette réforme, **une nouvelle carte électorale va vous être envoyée avec un numéro d'identifiant national d'électeur ainsi que l'indication du bureau de vote: N° 1 dans la salle des fêtes de Pelvoux; N°2 dans la salle Bonvoisin de Vallouise.**

## NOS BUDGETS 2019

Lors de sa réunion du 27 mars dernier, le Conseil municipal a voté les différents budgets de la Commune. Il s'agit en fait de 5 budgets distincts. Et pour chacun de ces budgets, deux volets : d'une part le fonctionnement, d'autre part les investissements. Au total, 119 pages de texte noircies de milliers de chiffres, ventilés entre « Fonctionnement » et « Investissements », entre « recettes » et « dépenses ».

### M 14 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Budget total : 4 746 310 €, soit 2 766 200 € de dépenses de fonctionnement [dont 32,7% consacrés aux charges de personnel] et 1 980 110 € pour la section investissements [réhabilitation du parking d'Entraigues, création d'une école intercommunale, rénovation de bâtiments communaux, protection du patrimoine bâti et œuvres artistiques, parkings communaux...]. Les recettes de fonctionnement proviennent à hauteur de 65% des impôts [dont 43% pour les seuls impôts locaux] et taxes, de 18% de dotations, subventions et participations, de 6,4% des produits des services, du domaine et de ventes diverses. Les recettes d'investissement sont, quant à elles, couvertes à hauteur de 50% grâce aux subventions.

### M 49 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les propositions nouvelles inscrites à la section investissements s'élèvent à 75 887 € [captage et adduction en eau potable à Puy-Aillaud, télégestion des captages...].

### M 43 – BUDGET ANNEXE DES REMONTEES MECANIQUES

Section exploitation : 640 696 €. Section investissements : 2 561 210 €. Les opérations d'équipement inscrites au budget s'élèvent à 177 000 € [aménagement du front de neige, billetterie informatique, rénovation du centre d'accueil...]. A noter : emprunts et dettes s'élèvent à 1 304 751 €.

### M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING ET PISCINE DU FREYSSINET

Les dépenses, section d'exploitation, s'élèvent à 59 496 € [dont 62% de charges de personnel] ; les recettes attendues s'élèvent, quant à elles, à 50 517 € [dont 22 500 € de vente de produits et prestations de services].

### M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING D'AILEFROIDE

Dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 90 344 €. Les investissements 2019 y sont inscrits à hauteur de 149 245 € et concernent principalement la voirie intérieure du camping, et l'aménagement du bâtiment et autres divers travaux.

**Au regard des budgets primitifs ainsi adoptés, le Conseil municipal a décidé du maintien en 2019 des taux fiscaux appliqués en 2017 et 2018.**

## EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Parmi les compétences et les responsabilités d'une Commune il en est une qui souvent est sous-estimée : l'entretien et la valorisation de son patrimoine. Pour ce qui la concerne, la Commune a inscrit dans son budget 2019 d'importants crédits en faveur de son patrimoine bâti et des éléments artistiques conservés dans nos églises et chapelles.

**Chapelle St-Pierre et St-Paul d'Ailefroide :** La toiture va être refaite et deux nouveaux vitraux, l'un consacré à St-Pierre et l'autre à St-Paul vont être posés aux deux fenêtres sud. Ces superbes vitraux sont l'œuvre de Michel Caussin, d'Art et Lumière, qui en a fait don à la chapelle, comme précédemment il l'avait fait pour la chapelle de Chambran. Un grand merci à Michel.

**Tableaux des chapelles de Pelvoux :** Avec l'aide des services de conservation du patrimoine du département et de la région, Catherine Briotet, conservatrice du patrimoine pour les Hautes-Alpes, a identifié deux tableaux qui ont un grand intérêt artistique et réclament une restauration minutieuse. Il s'agit d'une part de l'Apparition de l'Enfant-Jésus à Saint Antoine de Padoue. Ce tableau, actuellement déposé, fait partie d'un ensemble de deux peintures. Son pendant représente Saint François d'Assise recevant les stigmates. D'autre part un Saint Jean-Baptiste, tableau qui date vraisemblablement de la première moitié du XVIIIe siècle.

**Protection de la bannière :** Cette bannière, classée en 2008 et restaurée en 2012, représentant la remise du rosaire sur une face et saint Etienne sur l'autre face, sera abritée dans un meuble vitré permettant à la fois sa découverte par les visiteurs et sa protection.

**Eglise Saint Etienne :** Le système électrique de l'église nécessite une réfection complète avec une double préoccupation, mise aux normes de l'installation électrique avec emploi de d'éclairage à leds afin de diminuer la consommation, et dispositifs d'éclairage adéquats pour rendre visible les éléments architecturaux comme les ensembles patrimoniaux que l'église renferme. La direction régionale des Affaires culturelles est, comme il se doit, associée à cet important travail de valorisation.

**Parcours de découverte du patrimoine de Vallouise bourg (Ville Vallouise) :** En collaboration étroite avec plusieurs organismes, dont la paroisse, l'association Sentiers et Patrimoine et plusieurs spécialistes de notre vallée a été défini un parcours regroupant une quinzaine de points d'intérêt : maisons traditionnelles de La Vallouise, le moulin, cadrans solaires, l'église et la chapelle des Pénitents, la place du marché et les mesures anciennes... Chaque point d'intérêt sera documenté afin que le visiteur soucieux d'en savoir plus trouve les informations donnant des détails sur le lieu concerné. Deux plaquettes seront éditées et disponibles à l'Office de tourisme, l'une à destination des adultes, une autre pour les enfants avec un jeu et des questions.

## 2<sup>e</sup> RENCONTRES FREINET

L'association « Vivre Et Travailler en Écrins » organise les 2<sup>e</sup> « Rencontres Freinet », salle Bonvoisin, du samedi 4 mai au mercredi 8 mai 2019. Une nouvelle fois, les facettes de la pédagogie et de la résistance d'Élise et Célestin seront à l'honneur.

### Expositions et ateliers :

Comptes-rendus du Comité de Libération des Hautes-Alpes,  
Dessins réalisés dans les années 50 dans une école de Pitoa au Cameroun,  
Dessins réalisés dans des classes Freinet de la région,  
Ateliers pour enfants, et adultes, sur le thème du dessin.

### Conférences et échanges :

- Dimanche 5 mai à 15h : « *Sur les sentiers d'une école pour aujourd'hui et demain ; promenade pédagogique* », par **Philippe Meirieu**, professeur émérite en Sciences de l'éducation et auteur.
- Mercredi 8 mai à 15 h : **Jean-Bernard Moné**, Directeur des Archives Départementales, présentera la collecte des archives sur la période 1939 -1945 ; **Jean-Pierre Jaubert**, instituteur retraité, ancien membre de l'équipe de la Coopérative de l'Enseignement Laïc, puis des Publications de l'École Moderne, ancien rédacteur en chef de la Bibliothèque de Travail fondée par Freinet, brosera le rôle de Célestin au sein du CDL.

### Projection de film :

- Mardi 7 mai, 20h30 : « *Le maître qui laissait les enfants rêver* » (2006), de Daniel Losset avec Alexandre Thibault, Nina Gabalda ...

## LECTURE ET RENCONTRES EN VALLOUISE

D'une année à l'autre : bilan et perspectives. Chantal Baldini, présidente de l'association Lecture et Rencontres en Vallouise, s'exprime : « Personnellement, je suis convaincue de toute la richesse que représente pour chacun de nous la littérature, l'expérience théâtrale, les arts, persuadée aussi que malgré les difficultés fréquentes hélas pour remplir les salles de théâtre il est important que l'on puisse continuer à proposer du spectacle vivant en Vallouise l'été comme une expérience intime et marquante de nos vacances, comme un « plus » touristique aussi pour notre vallée. »

Ainsi, l'été prochain, « Les Journées de la Vallouise 2019 », du 1er au 8 août, entend s'ouvrir à tous les publics de l'été avec un thème adapté aux vacances.

Le théâtre et plus spécialement la comédie y seront mis à l'honneur avec deux soirs de spectacle et une après-midi de restitution de stage sur le thème : « Qu'est-ce qu'atteindre le comique au théâtre ? »

Ce programme nous fera vivre agréablement à l'heure russe avec une pièce très savoureuse de Nicolaï Gogol, « Le Revizor » ou : « L'inspecteur général de l'administration » qui, sans façons, nous invitera à rire cet été en Vallouise. Cette pièce pleine de verve et d'allant a inspiré l'ensemble des Journées 2019 qui exploreront de diverses façons le thème du rire tout en invitant à la réflexion



Посадания сцена „Ревизора“.  
(Съ рисунка Н. В. Гоголя.)

*Le Revizor, dessin de Nicolas Gogol (1836)*

La pièce sera servie par une troupe composée de douze comédiens, déjà intervenue avec succès en Salle Bonvoisin sur le thème de l'amour. Il s'agit de la Compagnie « La Grande Affaire » avec sa metteuse en scène, Florence Royer.

Autour de ce moment central plusieurs moments de culture et d'activités sont prévus : conférence, ateliers, stages, cinéma, tous en lien avec le thème de la pièce et plus largement celui du rire.

Mais, pour Lerev, les « Les Journées de la Vallouise » ne sont qu'une facette de ses activités. Parallèlement, depuis presque dix ans, un cercle de lecteurs, riche de 25 personnes, se réunit mensuellement de septembre à juin.

Chantal Baldini précise : « Nous commentons dans un premier temps les livres sélectionnés pour le Prix des Lecteurs des Ecrivains du Sud 2019 par Madame Paule Constant parmi les romans de la Rentrée littéraire de l'année et nous votons en février pour désigner parmi les auteurs de la sélection le (la) lauréat(e) de l'année 2019. »

À partir de mars l'activité du cercle s'intéresse à d'autres ouvrages et d'autres auteurs choisis par le groupe. Le cercle travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux et sa responsable.

A noter, également, que chaque année plusieurs membres de l'association participent à des manifestations culturelles comme « Les Correspondances de Manosque », le « Festival des Ecrivains du Sud » d'Aix-en-Provence », Le Festival du Livre de montagne de L'Argentière-la-Bessée.

## MUSIQUES EN ECRINS : BILAN ET PERSPECTIVES

L'Assemblée Générale de Musiques en Écrins s'est tenue le 21 février 2019. Le bilan 2018, présenté par le président, a rappelé le succès du Festival 2018 et de son vingt-cinquième anniversaire : excellence des concerts et fréquentation en hausse avec 3250 entrées. Le public reste très attaché à ce Festival et a pu entendre et rencontrer des musiciens passionnés et proches de leur auditoire. Comme dans toute association entièrement bénévole, se pose de manière cruciale le problème de la disponibilité et du vieillissement de ses membres, d'où un appel à la bonne volonté et aux compétences de tous ceux qui aiment la musique et le patrimoine afin de faire perdurer le Festival de Musiques en Écrins, un formidable outil au service de la culture et de la promotion des Hautes Alpes. Elles sont invitées à rejoindre l'association où elles seront chaleureusement accueillies. À l'issue de l'Assemblée Générale, le bureau de l'association a été renouvelé comme suit : Jean-François Moreau, président ; Christiane Olive, secrétaire ; Louis Ringenbach, trésorier ; Doina Trévisiol, trésorière adjointe. Cette année 2019 seront renouvelées, comme depuis trois ans, les animations musicales en milieu scolaire. Du 24 au 26 avril, cinq écoles primaires du Pays des Écrins sont concernées : Pelvoux, Puy-Saint-Vincent, La Roche-de-Rame, Vallouise et les Vigneaux. Un concert gratuit, et ouvert à tous, sera donné le vendredi 26 avril à 18h dans l'église des Vigneaux. Quant au Festival proprement dit, il proposera l'été prochain neuf concerts à Champcella, L'Argentière-la Bessée, Puy-Saint-Vincent et Vallouise-Pelvoux.



Le jeudi 8 août, en l'église de Vallouise, l'Orchestre de chambre de la Nouvelle Europe

## LES LUNDIS DE LA VALLOUISE

Cet été *les Lundis de la Vallouise* proposeront comme les années précédentes, tous les lundis soirs à 20h30, salle Bonvoisin, une rencontre avec un conférencier expert en son domaine. Cinq soirées sont programmées : les 15, 22 et 29 juillet, les 5 et 12 août. Sont ainsi annoncés : Jacques-Olivier BOUDOU, docteur en histoire, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, qui a décrypté le « Plancher de Joachim » ; Denis FURESTIER, historien, qui évoquera le flottage du bois sur la Durance et ses affluents (1669-début XX<sup>e</sup> siècle) ; Fabien MOTTET, auteur du livre sur les « 50 ans de Puy-Saint-Vincent » ; Nicolas GOGOL (1809-1852), en partenariat avec *Lerev* (Lecture et Rencontres en Vallouise), à travers une conférence du professeur Pierre-Etienne Royer, en ouverture des « Journées de la Vallouise 2019 » ; Bernard FRANCOU, glaciologue, directeur de recherche, qui s'interroge : "Les glaciers reculent. Pourquoi ?"

## LES RENDEZ-VOUS DE L'ASA DU BÉAL-NEUF DE PELVOUX

**1. Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire** le vendredi 19 avril à 18h Plateau des Eyssarts. A l'ordre du jour : Rappel de la législation, Rapport moral 2018 et d'activité 2019, Rapport financier 2018, Élections du conseil syndical. La liste des propriétaires participant aux votes est celle des propriétaires ayant reçu un avis pour le rôle 2018 et à jour de leur redevance.

**2. Mise à enquête du rôle 2019 et du Budget 2019** (ouverture de l'enquête le 2 mai - clôture le 17 mai). Rappel : Toute modification doit comprendre les justificatifs établis par le notaire.

**3. Corvées du Béal-Neuf :**

● samedi 18 mai 2019 : 1<sup>re</sup> ½ journée « **Champ-Constant** » et « **Juliane / Rif Paulin** » (rendez-vous **7h30** devant la Mairie - 12h apéritif devant la Mairie).

● samedi 25 mai 2019 : 2<sup>e</sup> ½ journée « **Champ-Constant** » et « **Eychauda / Juliane** » (rendez-vous **7h30** devant la Mairie - 12h barbecue organisé par la Mairie pour fêter la mise en Eau du Béal-Neuf « ambiance festive », avec pour la première fois la participation de l'ASA de Vallouise.

## SENTIERS ET PATRIMOINE DE LA VALLOUISE

Au programme de la saison printemps/été 2019, l'association propose plusieurs journées à thème autour des sentiers :

**1.** Randonnée conjointe avec « Musique en Écrins », depuis le parking du Rif aux Vigneaux avec inauguration de la portion du sentier derrière le camping, montée par le sentier des Eyssards, horizontale du sentier des chapelles de Puy-St-Vincent avec un concert terminal à la chapelle St Romain.

**2.** Randonnées enfants, en juillet, entre Vallouise-Pelvoux et Puy-St-Vincent, boucle des sentiers du facteur », et, en août, aux Vigneaux par le chemin forestier le long de la Gyronde avec comme thème « La forêt enchantée » et « à la recherche du trésor des Lutins »

**3.** Randonnée patrimoine entre les Claux et Ailefroide

avec des contes et des découvertes.

Parallèlement, l'association s'attaque à la préparation et balisage de nouveaux sentiers :

**1.** Parcours découverte du patrimoine bâti du bourg de Vallouise.

**2.** Chemin du pont de Gérendoine, montée par le sentier du facteur vers Puy-St-Vincent, parcours du sentier des chapelles, et descente vers Les Vigneaux par le chemin des Eyssards et enfin derrière le camping jusqu'au Rif des Vigneaux.

Enfin, le printemps arrivant, un appel est lancé auprès de toutes les bonnes volontés, pour remettre en état nos chemins, couper quelques arbres tombés avec la neige, dégager et baliser le chemin des Eyssards.

## HISTOIRE ET PATRIMOINE : L'USINE DES CLAUX

**Dans un espace de 130 m<sup>2</sup>, le musée de l'usine hydroélectrique des Claux raconte l'histoire locale de l'hydroélectricité et de la centrale à travers des films, enregistrements audio, cartes en relief... Et évoque la personnalité de Gilbert Planche, ingénieur à l'origine du projet. Denis Furestier, fouilleur infatigable de nos archives nous conte ici cette saga industrielle en plein cœur du Pays des Écrins.**

Au XIXe siècle, en pleine révolution industrielle, le pays en profonde mutation prend conscience des avantages que les territoires alpins possèdent pour attirer des industries: possibilité d'exploiter la houille blanche et d'utiliser la main-d'œuvre locale que l'activité agricole a beaucoup de mal à faire vivre et n'occupe pas en toutes saisons.

Le canton de l'Argentière présente des atouts majeurs: abondance des eaux de montagne et dénivelés naturels des hautes vallées qui ouvrent des perspectives infinies à l'époque dans le domaine de la production hydroélectrique.

C'est dans ce contexte propre que Gilbert Planche, jeune ingénieur lyonnais, prospecte en 1888 le bassin hydrographique de l'actuel Pays des Écrins. Le but de cette démarche est d'étudier les opportunités d'exploitation à partir de la ressource en eau de cette haute vallée. Les possibilités de production envisagées par la force hydraulique de ces torrents de montagne, alliées à une demande importante d'électricité laissent envisager de substantiels bénéfices pour les exploitants à venir. Les industries naissantes de l'Argentière et les communes de Vallouise et Pelvoux sont les clients potentiels.



La chute des Claux, par ses différentes possibilités d'approvisionnement en eau comme en dénivelé, est un des premiers sites qu'il sélectionne. Désormais la chute des Claux sera partie intégrante du projet global d'électrification voulu par l'ingénieur. Pour autant, les réelles possibilités

d'exploitation et de bénéfices à venir ne seront en rien pour l'ingénieur lyonnais l'expression d'un long fleuve tranquille. Une anecdote illustre assez bien les difficultés rencontrées par G. Planche.

*« Voulant étudier certaines données hydrauliques Gilbert Planche eut l'idée de jeter des bouteilles dans le courant de l'impétueuse Gyronde. Mais ce qui n'était que test scientifique pour l'ingénieur fut interprété tout autrement par les populations locales.*

*Dans un climat international tendu avec l'Allemagne, rehaussé par une psychose d'espionnage industriel, il n'en fallait pas plus pour faire de l'ingénieur Planche un espion à la solde du Kaiser. Les habitants de la vallée dénoncèrent l'espion aux autorités. Convoqué à la Gendarmerie de l'Argentière sur ses activités étranges dans le lit de la rivière, le suspect s'est expliqué sur son travail et dut son salut aux mathématiques qui justifèrent son activité.*

*Les ennuis avec les montagnards de la haute vallée ne se sont pas estompés pour autant, ces derniers ayant la crainte de se voir spoliés de leurs biens les plus précieux, l'eau et la terre. »* Enfin, le 26 mars 1914, Gilbert Planche obtient l'autorisation administrative de dériver des eaux pour la chute des Claux.

Le 9 avril 1916 la commune de Vallouise afferma, pour 99 ans, à Gilbert Planche les droits de riveraineté et d'usage des eaux qu'elle possédait sur les torrents des Bans, de la Selle, de l'Onde et du Gyr, les droits de passage et les terrains nécessaires à la réalisation de la chute.

Simultanément, la commune de Pelvoux afferma par un bail de même durée, à Gilbert Planche, les droits de riveraineté et d'usage des eaux qu'elle possédait sur les torrents de Saint-Pierre, Celse Nière, Eychauda et Gyr, les terrains nécessaires à l'établissement des ouvrages et les droits de passage.

Mais, à nouveau, le projet de réalisation du chantier des Claux prend du retard. Gilbert Planche, suite à un courrier du préfet, doit se justifier. Il se justifie par courrier de 18 mai 1922: renchérissement des prix de la main-d'œuvre; pénurie de main-d'œuvre pendant la durée des hostilités; renchérissement des prix des matériaux ...

Le décès de Gilbert Planche survient en 1924. Son œuvre d'électrification, sans être terminée, est définitivement sur la voie de la réussite.

Aujourd'hui, le musée, géré par convention de la Communauté de Communes, qui en a la responsabilité, par la Commune de l'Argentière, conjointement avec le musée des mines du Fournel, est ouvert, hors vacances scolaires, sur rendez-vous (tél.: 04.92.23.21.55) et le sera, en juillet-août, tous les jours, sauf le mardi, de 14h à 18h. Le parcours de découverte à l'intérieur même de la centrale mène le visiteur jusqu'à l'ancienne salle des commandes, point d'observation de la salle des machines, toujours en exploitation. Des travaux ont été programmés en 2019 pour être en capacité d'y faire des expositions temporaires et en améliorer le contenu.

### GILBERT PLANCHE

François Gilbert Planche, né le 4 juin 1866 à Tarare et décédé le 24 mai 1924 à Gap, appartenait à une famille originaire de la Maurienne, qui a participé au creusement des premiers tunnels alpins et à la construction des premiers barrages hydroélectriques. Au cours de sa carrière, il prit part à la construction de nombreuses usines hydro-électriques et électrométallurgiques en Savoie et dans les Hautes-Alpes, comme à la construction de nombreuses centrales hydro-électriques; il participa à la fondation de plusieurs compagnies de chemins de fer d'intérêts locaux comme les Tramways de l'Ardèche, les chemins de fer départementaux du Rhône/Saône-et-Loire, les tramways de la Corrèze; il s'intéressa à l'Afrique où il construisit une partie de la ligne de chemin de fer de Cotonou au Niger et la ligne de Brazzaville à Mindouli; il fut directeur de la Compagnie minière du Congo français qui mit en exploitation des mines de cuivre dans cette colonie... Il fut également député des Hautes-Alpes de 1914 à 1919, puis de 1921 à 1924.

#### L'ARRIERE-GRAND-PERE DE CARLA BRUNI-SARKOZY

La fille de Gilbert Planche, Renée, mariée en 1921 à Carlo Dominico Borini (1890-1984), entrepreneur-ingénieur des chemins de fer italien, fut la mère de Marisa Borini, actrice et pianiste concertiste, qui s'allia à Alberto Bruni Tedeschi, riche industriel et compositeur d'opéra italien. Ces derniers laissèrent trois enfants: Virginio, décédé en 2006; l'actrice Valeria Bruni Tedeschi; Carla Gilberta Bruni, épouse Sarkozy (née de la liaison de Marisa avec Maurizio Remmert, de nationalité brésilienne, et reconnue par Alberto Bruni Tedeschi).

**MOUVEMENTS** – Des arrivées et des départs au sein des personnels de la commune. Départs de Jérôme MOUGNOZ (changement orientation professionnelle), d'Elodie MONNOT (retour dans son département), de Manuela BLANCHON (rapprochement de domicile) et de Christophe LEMESLE (fin de contrat). Arrivées de Kévin LAMPRE (Services techniques) et de Delphine TAILLARD (Urbanisme) et de Séverine FRICKER et Aurélie TEMPLIER.

**DECHETTERIE** – La déchetterie de l'Argentière-La-Bessée est à votre disposition du 01 avril au 31 octobre du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h contact 04.92.23.12.63.

**RESIDENCE SERVICES SENIORS** – Une nouvelle résidence services seniors, les Aiglons Blancs, ouvrira ses portes le 22 avril 2019 à Briançon : 116 appartements du studio au 3 pièces, des Espaces Club (piscine, restaurant, atelier...) et des nombreux services à la carte ou en « pack »... Résidence Domitys les Aiglons Blancs - Rue du Général Barbot.



## MARDI GRAS

– Pour Mardi-Gras, le 5 mars dernier, les enfants de l'école maternelle de Pelvoux ont défilé dans le village et la station. Ils ont fabriqué avec

leurs enseignantes et ATSEM leurs propres costumes à l'école, sur le thème du Carnaval des animaux... et ont été maquillés par Stéphanie Rivoire. Ils ont fini leur défilé par une rencontre avec les enfants de la crèche, déguisés eux aussi en animaux! Le monde était au rendez-vous sur le front de neige et les enfants ont rencontré un grand succès.

**RENTREE SCOLAIRE 2019** – Une première prévision relative aux effectifs attendus pour la rentrée prochaine établit à 110 enfants à accueillir dans nos écoles. 33 enfants en maternelle : 8 en petite section, 16 en moyenne section, 9 en grande section [moyenne de 20 élèves par classe]; 70 enfants en classes élémentaires : 14 en CP, 16 en CE1, 12 en CE2, 12 en CM1 et 14 en CM2 [20 à 25 élèves par classe].

**COLS RESERVES** – Nombreuses dates pour les amateurs cet été, dont deux rendez-vous programmés en Vallouise, qui permettent aux cyclistes amateurs de rouler sur une route qui leur est réservée :

- La matinée du Dimanche 23 Juin entre Pelvoux et le Pré de Madame Carle.

- La matinée du Mardi 9 Juillet entre Vallouise et Puy Saint Vincent.

**DÉCHETS VERTS** – La Commune met à disposition des habitants un terrain sis au plateau des Essarts [au-delà de l'établissement Ecrin d'Azur], sur lequel les déchets verts peuvent être déposés. Les professionnels doivent, quant à eux, s'adresser à M. Jadin.

**O.T.I. DU PAYS DES ÉCRINS** – Une nouvelle tête au sein de l'OTI du Pays des Écrins : Blandine Reunaud. A l'occasion de son arrivée, elle nous a confié : « Originaire de la commune de Prelles, c'est un réel plaisir pour moi d'intégrer l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Écrins en tant que Webmanager, et de ce fait, d'avoir la chance de pouvoir mettre en valeur notre territoire par le biais des réseaux sociaux. » Blandine est joignable au 04 92 23 35 61 ou par mail à blandine.reunaud@pays-desecrins.com

**REFUGES** – Qui dit arrivée du printemps dit ouverture des refuges et lancement de la saison de ski de randonnée. Le 16 mars dernier avait lieu notamment l'héliportage en direction du refuge des Écrins, ultime étape avant l'ouverture. Un grand moment pour Damien Haxaire, qui reprend tout juste les rennes du lieu.

**RECENSEMENT MILITAIRE** – Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 dans l'année 2019 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en mairie pour se faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

**AGENCES POSTALES** – l'Agence postale de Vallouise, sise dans les anciens locaux de la Poste, est désormais ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h. Celle de Pelvoux est, quant à elle, ouverte ces mêmes jours de 8h30 à 12h15.

## État civil

*Nous accueillons*

**Léna HUBERT**,  
née le 23 décembre 2018 à Briançon  
**Émile CHAUD**,  
né le 28 mars 2019 à Briançon

*Ils nous ont quittés :*

**Denise BASTIDE**, née ROLLAND,  
décédée le 26 février 2019 à Gap

**Raymonde SEMIOND**,  
née ESTIENNE,  
le 25 mars 2019 à Briançon

## RESTEZ BRANCHÉ

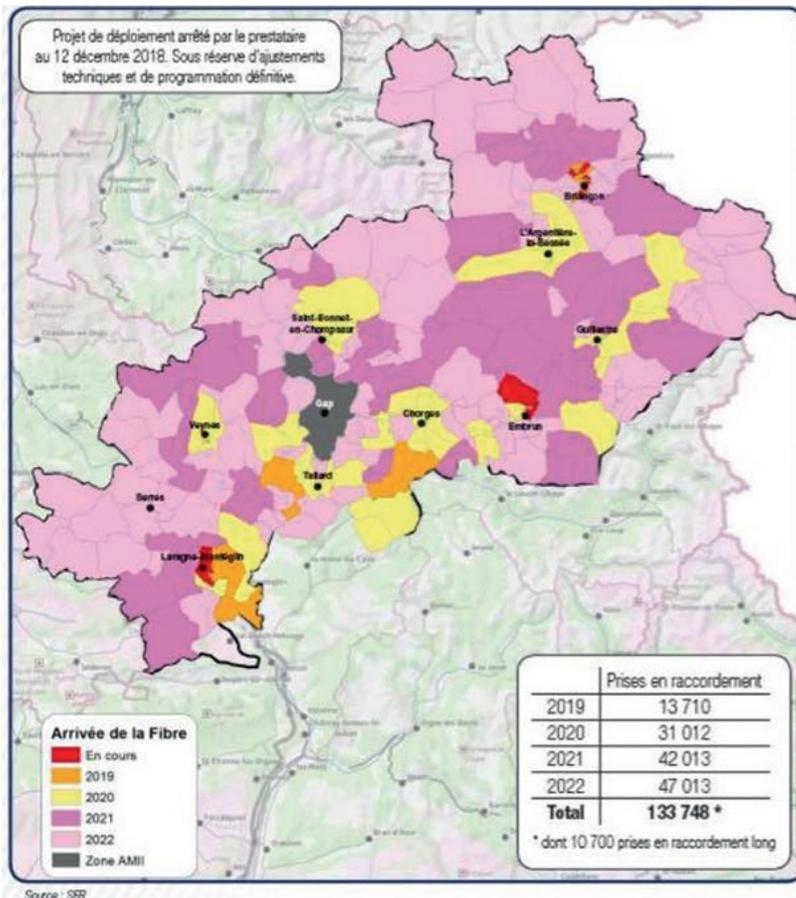
Consultez le site officiel de la commune

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VALLOUISE-PELVOUX  
EN TEMPS RÉEL

[www.vallouise-pelvoux.fr](http://www.vallouise-pelvoux.fr)

Le site officiel de la commune mis à jour en continu

# LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Projet de déploiement arrêté le 12 décembre 2018

Le 21 décembre 2018, le conseil départemental a entériné la décision de confier le déploiement de la fibre optique à SFR. Un investissement de 217 M€ qui ne coûtera rien à la collectivité et des travaux effectués en un temps record. C'est un peu comme un cadeau de Noël pour les Hautes-Alpes.

D'ici 2022, 100% du territoire seront couverts en fibre optique, soit 133.748 prises dans le département. Et c'est l'opérateur SFR qui a été choisi pour engager les 217 M€ nécessaires à ce déploiement. Une excellente nouvelle pour l'économie des Hautes-Alpes, qui sera ainsi désenclavée numériquement.

« C'est un coup d'accélérateur énorme par rapport au plan initial, et ce, sans que la collectivité n'ait à déboursier un sou », souligne le président du Département Jean-Marie-Bernard. Effectivement, voyant qu'Orange ne comptait amener la fibre qu'à Gap, le Département avait pris la décision de se charger lui-même de ce déploiement en 2012, en lien avec son homologue des Alpes-de-Haute-Provence. La Région avait suivi et ainsi était né le Syndicat Mixte Ouvert Provence Alpes Côte d'Azur Très Haut Débit (PACA THD). Puis en 2017, l'Etat a engagé une négociation avec les opérateurs afin de couvrir les territoires ruraux en fibre optique à travers des Appels à manifestation d'engagement locaux (Amel). Le Département a sauté sur l'occasion, suivi par Paca THD.

Pour les élus du Conseil départemental, « on passe d'une période de doutes à une feuille de route ambitieuse qui aura des répercussions certaines sur l'économie de notre département ».

### BENNE A ENCOMBRANTS

Pelvoux (Parking de la piscine)	29/03/2019	10/05/2019	30/08/2019	11/10/2019	---
Vallouise (Pont Gérontoine)	05/04/2019	03/05/2019	14/06/2019	06/09/2019	18/10/2019





